

**Mise en ligne le 26/10/2022**



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS  
Extrait du Registre des délibérations  
du Conseil communautaire

-----  
**Séance du 20 octobre 2022**

**Date de convocation : 13 octobre 2022**  
**Nombre de conseillers en exercice : 74**  
**Président de séance : M. Serge SIMEON**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt octobre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle des fêtes d'Avesnes-les-Aubert, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

**Objet : Délibération 2022/142 portant présentation du rapport d'activités de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis 2021**

**Membres présents (57 titulaires et 2 suppléants) :** BASQUIN Alexandre, PORTIER Carole, WAXIN Vincent, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, MOEUR Sébastien, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BERANGER Agnès, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, POULAIN Bernard, RICHOMME Liliane, RIQUET Alain, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, LESNE-SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, LEMAIRE Christine (S), HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MAILLY Chantal

**Membres ayant donné procuration (8) :** MARECHALLE Didier à GOURMEZ Nicole, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie à BALÉDENT Matthieu, PRUVOT Brigitte à RICHOMME Liliane, MANESSE Joëlle à SIMEON Serge, PORCHERET Didier à LEFEBVRE Bertrand, VILLAIN Bruno à MODARELLI Joseph, RICHEZ Jean-Pierre à HENNEQUART Michel, MÉLI Jérôme à MAILLY Chantal

**Membre excusé (2) :** GOETGHELUCK Alain, DEFAUX Maurice

**Membres absents (5) :** MACAREZ Jean-Félix, LOIGNON Laurent, MATON Audrey, PLATEAU Marc, GOURAUD Francis

**Secrétaire de séance :** Jérémy RICHARD

## **Délibération 2022/142 portant présentation du rapport d'activités de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis 2021**

Monsieur le Président informe l'assemblée que conformément à l'article L5211-39 du code général des collectivités territoriales, il présente et transmet le rapport d'activité 2021 de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis.

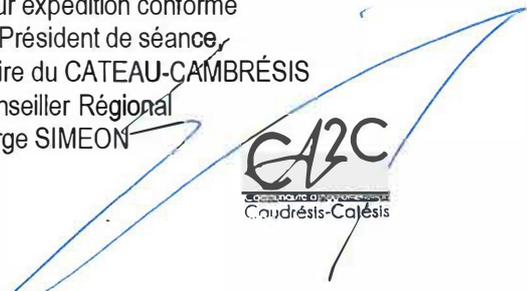
Ce rapport devant faire l'objet d'une communication au Conseil Communautaire en séance publique.

*Vu le code général des collectivités territoriales, dont l'article L5211-39,*

**L'Assemblée prend acte de la présentation du rapport d'activité de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis pour l'année 2021.**

**Délibération adoptée à l'unanimité.**

| Document(s) annexe(s) : Rapport d'activités 2021

<p><b>Acte certifié exécutoire</b> Transmission en Sous-Préfecture le 26/10/2022 Publication le 26/10/2022</p> 	<p><i>Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits</i> Pour expédition conforme Le Président de séance, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON</p>  
---	---

### **IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :**

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

Envoyé en préfecture le 26/10/2022

Reçu en préfecture le 26/10/2022

Publié le

**SLO**

ID : 059-200030633-20221020-2022\_142-DE

# Rapport d'activité 2021

# CA2C

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DU CAUDRESIS - CATESIS

Avesnes-les-Aubert, Bazuel, Beaumont-en-Cambrésis, Beauvois-en-Cambrésis, Bertry, Béthencourt, Bévillers, Boussières-en-Cambrésis, Briastre, Busigny, Carnières, Catillon-sur-Sambre, Cattenières, Caudry, Caullery, Clary, Dehéries, Élincourt, Estourmel, Fontaine-au-Pire, Haucourt-en-Cambrésis, Honnechy, Inchy, La Groise, Le Cateau-Cambrésis, Le Pommereuil, Ligny-en-Cambrésis, Malincourt, Maretz, Maurois, Mazinghien, Montay, Montigny-en-Cambrésis, Neuville, Ors, Quiévy, Rejet-de-Beaulieu, Reumont, Saint-Aubert, Saint-Benin, Saint-Hilaire-lez-Cambrai, Saint-Souplet-Escaufourt, Saint-Vaast-en-Cambrésis, Troisvilles, Villers-Outréaux, Walincourt-Selvigny.





**Serge SIMÉON**

Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

Le rapport d'activité 2021 de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis et du Catésis (CA2C) est un document de référence (obligatoire) qui expose le bilan des actions engagées par l'EPCI sur une année civile.

2021, à l'instar de l'année précédente, a été fortement impactée par la crise sanitaire. Bien que la campagne de vaccination semble prometteuse, le virus a muté et continue de toucher toutes les strates de la population. Restons optimistes.

Sur le plan économique, les indicateurs restent très tendus face à des perspectives de récessions, de pénuries et de tensions très fortes entre la Russie et l'Ukraine. Vraisemblablement, cela continuera d'impacter notre macroéconomie locale.

Malgré ces circonstances, vos élus et les services de la CA2C ont de nouveau répondu présent en agissant quotidiennement dans beaucoup de domaines :

- Cela commence dès l'enfance avec un investissement conséquent de 330 000 € pour le fonctionnement des crèches (Caudry, Le Cateau-Cis et Avesnes-les-Aubert) et des structures gravitantes.

- Dans les écoles du territoire, nous proposons des sorties pédagogiques, des animations, des formations de premiers secours ; une piste d'éducation routière ainsi qu'une bibliothèque scolaire.

- Nous finançons le SIAVED à hauteur de 6,6 M d'€ pour la collecte des déchets et la gestion des déchetteries.
- Nous assurons la maintenance et le renouvellement de l'éclairage public (11 000 points lumineux).
- Le déploiement de la fibre (débuté en 2018) sur le territoire est désormais réalisé.
- Nos brigades vertes, du patrimoine et peinture routière embellissent, tous les jours, les communes. Nous entretenons également les 17 chemins de randonnées que compte la CA2C.
- Concernant l'habitat, nous avons voté l'application (expérimentale) du permis de louer.
- À chaque conseil, vos élus votent des aides d'accompagnement pour nos entreprises locales (plus de 250 000 €) afin qu'elles puissent prospérer.
- Nous disposons d'un crématorium de qualité où nos agents accompagnent avec un grand professionnalisme les familles endeuillées.

Ces quelques exemples (que vous pourrez retrouver dans ce rapport) montrent la très forte implication de la CA2C pour améliorer le cadre de vie du territoire.

Quel que soit l'avenir qui s'annonce, nous restons élus et agents mobilisés afin de rendre la CA2C toujours plus attractive et accueillante.

Je vous souhaite une bonne lecture.

**Serge SIMEON**

Président de la CA2C,  
Maire du Cateau-Cambrésis  
Conseiller régional

Envoyé en préfecture le 26/10/2022

Reçu en préfecture le 26/10/2022

Publié le

**SLOW**

ID : 059-200030633-20221020-2022\_142-DE

## Sommaire

Édito Page 2	Les ressources humaines Page 17
Carte d'identité Page 3 et 4	Les marchés publics Page 18
Le bureau Page 5	Les espaces nautiques Page 19
Les conseillers Page 6	Le Crématorium Page 20
Organigramme des services Page 7	La gestion des déchets Page 21
Les compétences Page 8	La petite enfance Page 22
Le budget Page 9	Les chemins de randonnée Page 23
Le développement économique Page 10 et 11	Le Tourisme Page 24
L'habitat Page 12	Adhésions aux organismes Page 25
Le déploiement de la fibre numérique Page 13	Le pôle d'entreprises Page 26
Les brigades Page 14	
Le service culturel Page 15	
L'éclairage public Page 16	

# Carte d'identité

## Nom :

Communauté d'Agglomération  
du Caudrésis-Catésis

## Siège social :

Rue Victor Watremez  
RD 643 - ZA le bout des 19  
59157 Beauvois-en-Cis

## Président :

Serge Siméon  
Maire du Cateau-Cambrésis  
Conseiller régional

## Élus communautaires :

74 conseillers

## Bureau communautaire :

1 Président  
12 Vice-Présidents  
(15 possibles selon la loi)

## Superficie :

372 Km<sup>2</sup>

## Population 2019 :

64 545 habitants (source INSEE)

## Communes membres :

Avesnes-les-Aubert  
Bazuel  
Beaumont-en-Cambrésis  
Beauvois-en-Cambrésis  
Bertry  
Béthencourt  
Béwillers  
Boussières-en-Cambrésis  
Briastre  
Busigny  
Carnières  
Catillon-sur-Sambre  
Cattenières  
Caudry  
Caullery  
Clary  
Dehéries  
Élincourt  
Estourmel  
Fontaine-au-Pire  
Haucourt-en-Cambrésis  
Honnechy  
Inchy

Logo :



Envoyé en préfecture le 26/10/2022

Reçu en préfecture le 26/10/2022

Publié le

ID : 059-200030633-20221020-2022\_142-DE

SLOW

# Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis

Envoyé en préfecture le 26/10/2022  
Reçu en préfecture le 26/10/2022  
Publié le  
ID : 059-200030633-20221020-2022\_142-DE



# Le bureau

## Serge Siméon



**Président**

*Maire du Cateau-Cambrésis  
Conseiller régional délégué  
Hauts-de-France*

Envoyé en préfecture le 26/10/2022

Reçu en préfecture le 26/10/2022

Publié le

**SLOW**

ID : 059-200030633-20221020-2022\_142-DE

## Jacques Olivier



**Vice-Président**  
*Maire de Bertry*

Transport, mobilité, foncier et crématorium.

## Frédéric Bricout



**Vice-Président**  
*Maire de Caudry*

Développement économique et communication.

## Henri Quoniou



**Vice-Président**  
*Maire de Saint-Souplet-  
Escaufourt*

Petite enfance, actions en milieu scolaire et suivi déploiement de la fibre.

## Axelle Doerler



**Vice-Présidente**  
*Adjointe au maire  
de Villers-Outréaux*

Finances.

## Alexandre Basquin



**Vice-Président**  
*Maire d'Avesnes-les-Aubert*

Habitat, insalubrités, Plan Local de l'Habitat (PLH).

## Véronique Nicaise



**Vice-Présidente**  
*Maire de Saint-Benin*

Eau, assainissement, GEPU\* et GEMAPI\*\*.

## Fabrice Baccout



**Vice-Président**  
*Maire de Beaumont-en-Cis*

Suivi des brigades, Travaux et voiries communales.

## Laurence Ribes



**Vice-Présidente**  
*Maire de Montay*

Tourisme et ruralité.

## Stéphane Jumeaux



**Vice-Président**  
*Maire de Saint-Vaast-  
en-Cambrésis*

Emploi, Formation et développement durable.

## Joseph Modarelli



**Vice-Président**  
*Ajoint au maire du  
Cateau-Cambrésis*

Espaces nautiques intercommunaux.

## Michel Hennequart



**Vice-Président**  
*Maire de Mazinghien*

Représentations extérieures.

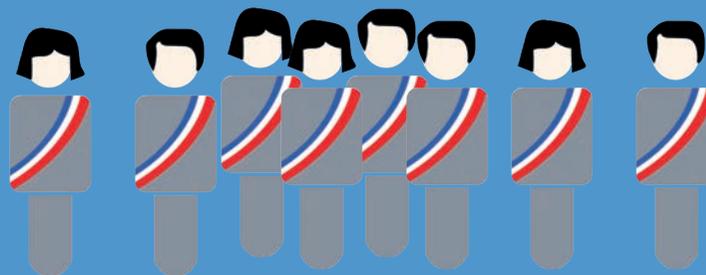
## Pierre-Henri Dudant



**Vice-Président**  
*Maire de Bévillers*

Plateaux sportifs et aires d'accueil des gens du voyage.

# Les conseillers



## TITULAIRES :

### Avesnes-les-Aubert

Alexandre BASQUIN  
Carole PORTIER  
Vincent WAXIN

### Bazuel

Jean-Félix MACAREZ

### Beaumont-en-Cambrésis

Fabrice BACCOUT

### Beauvois-en-Cambrésis

Yannick HERBET  
Virginie MERESSE-DELSART

### Bertry

Nathalie GAVE  
Jacques OLIVIER

### Béthencourt

Paul SOUPLY

### Béwillers

Pierre-Henri DUDANT

### Boussières-en-Cambrésis

Laurent LOIGNON

### Briastre

Jacques LESNE\*  
Sébastien MOEUR\*

### Busigny

Didier MARECHALLE  
Nicole GOURMEZ

### Carnières

Sandrine HOTTON

### Catillon-sur-Sambre

Brigitte LEDUC

### Cattenières

Daniel FORRIERES

### Caudry

Agnès BÉRANGER  
Didier BONIFACE  
Frédéric BRICOUT  
Denis COLLIN  
Anne-Sophie MÉRY-DUEZ

Bernard POULAIN

Brigitte PRUVOT

Liliane RICHOMME

Alain RIQUET

Martine THUILLEZ

Sandrine TRIOUX

Matthieu BALEDENT

Claude DOYER

Antoine HISBERGUE

Audrey MATON

### Caullery

Alain GOETGHELUCK

### Clary

Marie-Josée DEPREZ

### Dehéries

Gilles PELLETIER

### Élincourt

Pierre LAUDE

### Estourmel

Bernard PLET

### Fontaine-au-Pire

Jean-Claude GÉRARD

### Haucourt-en-Cambrésis

Patrice BONIFACE

### Honnechy

Bertrand LEFEBVRE

### Inchy

Etienne BASQUIN

### La Groise

Aymeric DEMADE

### Le Cateau-Cambrésis

Laurent COULON\*

Didier PORCHERET\*

Joseph MODARELLI

Serge SIMÉON

Sylvie CLERC

Matthieu DAVOINE

Stéphanie PLATEAUX

Joëlle MANESSE

### Le Pommereuil

Pascal PAQUET

### Ligny-en-Cambrésis

Julien LEONARD

Christelle MERIAUX

### Malincourt

Marc PLATEAU

### Maretz

Didier KHEL

### Maurois

Bernadette DUBUIS

### Mazinghien

Michel HENNEQUART

### Montay

Laurence RIBES

### Montigny-en-Cambrésis

Francis GOURAUD

### Neuvilly

Ludovic HAVART

### Ors

Bruno VILLAIN

### Quiévy

Sylvain HALLE\*

### Rejet-de-Beaulieu

Augustine NOIRMAIN

### Reumont

Jean-Pierre RICHEZ

### Saint-Aubert

Pascal GERARD

### Saint-Benin

Véronique NICAISE

### Saint-Hilaire-lez-Cambrai

Maurice DEFAUX

### Saint-Souplet-Escaufourt

Henri QUONIOU

### Saint-Vaast-en-Cambrésis

Stéphane JUMEAUX

### Troisvilles

Jérémy RICHARD

### Villers-Outréaux

Patrice QUEVREUX

Axelle DOERLER

### Walincourt-Selvigny

Jérôme MELI

Chantal WAEYENBERGE -

MAILLY

## En résumé



**74**  
Conseillers  
titulaires



**5**  
Conseils  
Communautaires



**145**  
Délibérations  
**29**  
Décisions

\*M. Didier Porcheret remplace M. Laurent Coulon (démission) et M. Sylvain Halle remplace M. Daniel Blairon (décès + nouvelles élections) à partir du conseil communautaire du 21 avril 2021. M. Sébastien Moeur remplace M. Jacques Lesne (démission) à partir du conseil communautaire du 2 juillet 2021.

# Organigramme



## DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES

M. Olivier LEVEAUX  
dgs@caudresis-catesis.fr

## PÔLE ADMINISTRATIF



### GESTION DES FINANCES

Mme Carole DEPOILLY  
cdepoilly@caudresis-catesis.fr



### SERVICE COMPTABILITE

Mme Élodie DARTUS  
edartus@caudresis-catesis.fr



### ASSISTANTE DE DIRECTION

Mme Françoise DECAUX  
fdecaux@caudresis-catesis.fr



### AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE - TRAVAUX

M. Pascal BLUMENTHAL  
pblumenthal@caudresis-catesis.fr



### DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

M. Yann BONNAIRE  
ybonnaire@caudresis-catesis.fr



### RESSOURCES HUMAINES

Mme Caroline BASQUIN  
drh@caudresis-catesis.fr



### ACTIONS EN MILIEU SCOLAIRE

Mme Émilie SERPILLON  
eserpillon@caudresis-catesis.fr



### ACCUEIL - ADMINISTRATIF

M. Gilles GOSSELET  
accueil@caudresis-catesis.fr



### PETITE ENFANCE - HABITAT

Mme Corynne HUYGEN  
chuygen@caudresis-catesis.fr



### SERVICE HABITAT

Mme Dorothée DECAUX  
ddecaux@caudresis-catesis.fr



### CONTRÔLE DE GESTION

Mme Marie CASANOVA  
mcasanova@caudresis-catesis.fr



### COMMUNICATION

M. Guillaume MAHY  
gmahy@caudresis-catesis.fr

## PÔLE TECHNIQUE



### RESPONSABLE SERVICES TECHNIQUES

M. Bruno LECLERCQ  
st.caudry@caudresis-catesis.fr



### SECRÉTAIRE SERVICE TECHNIQUE ET ACCUEIL

Mme Corinne DUFOR  
st.caudry@caudresis-catesis.fr



### LOGISTIQUE

M. Didier BUÉ  
dbue@caudresis-catesis.fr

### Chefs d'équipes :

**Éclairage Public**  
M. Nathan Blavoët

**Brigade patrimoine**  
M. David BREUX

**Peinture**  
M. Serge GRIÈRE

**Brigade verte**  
M. Stéphane Fronval (Caudrésis)  
M. Grégory Bétréma (Caudrésis)  
M. Emmanuel LECOUEZ (Catésis)  
M. Marc Davoine (Catésis)

**Chemins de randonnée**  
M. Patrice Kenzia

## CRÉMATORIUM



### DIRECTRICE

Mme Stéphanie DENHEZ  
crematorium@caudresis-catesis.fr

Maîtresse de cérémonie  
Mme Vanessa LOCUFIER

Techniciens de crémation  
M. Anthony LEGER / Didier BUÉ

Mme Angélique Marion a quitté ses fonctions de DRH au 1<sup>er</sup> septembre 2021 et est remplacée par Mme Caroline Basquin.

Mme Françoise Decaux intègre les services en tant qu'assistante de direction le 1<sup>er</sup> septembre 2021.

Envoyé en préfecture le 26/10/2022

Reçu en préfecture le 26/10/2022

Publié le

ID : 059-200030633-20221020-2022\_142-DE



Rue Victor Watremez  
RD 643 - ZA le bout des 19  
59157 Beauvois-en-Cambrésis



03 27 75 84 79



accueil@caudresis-catesis.fr

## SERVICES TECHNIQUES - Caudry



39 rue de Ligny  
59540 Caudry



03 66 32 24 99

## SERVICES TECHNIQUES - Le Cateau-Cis



Route du Pommereuil  
59360 Le Cateau-Cambrésis



03 66 32 24 99

# Les compétences

# COMPETENCE

Envoyé en préfecture le 26/10/2022  
Reçu en préfecture le 26/10/2022  
Publié le  
ID : 059-200030633-20221020-2022\_142-DE

## En résumé

### Obligatoires

- AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE** 
- AIRES D'ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE** 
- DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE** 
- GEMAPI\*** 
- COLLECTE DES DÉCHETS ET DÉCHÈTERIES** 
- TRANSPORTS** 
- POLITIQUE DE LA VILLE** 
- ÉQUILIBRE SOCIAL DE L'HABITAT** 
- EAU ET ASSAINISSEMENT** 
- GEPU\*** 

GEMAPI\* : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

GEPU\* : Gestion des eaux pluviales urbaines

### Optionnelles

- PETITE ENFANCE** 
- VOIRIE COMMUNAUTAIRE** 
- PLATEAUX SPORTIFS** 
- ESPACES NAUTIQUES INTERCOMMUNAUX** 

### Facultatives

- ÉCLAIRAGE PUBLIC** 
- ACTIONS EN MILIEU SCOLAIRE** 
- TOURISME** 
- TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION** 
- SANTÉ** 
- CRÉMATORIUM** 
- PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT** 
- CADRE DE VIE** 

# Le budget 2020

Envoyé en préfecture le 26/10/2022  
Reçu en préfecture le 26/10/2022  
Publié le  
ID : 059-200030633-20221020-2022\_142-DE

## En résumé

**BUDGET :**  
**30 639 502 €**

Amélioration de la qualité de vie

15 596 343 €

Soit 50,9%

Fiscalité reversée aux 46 communes membres

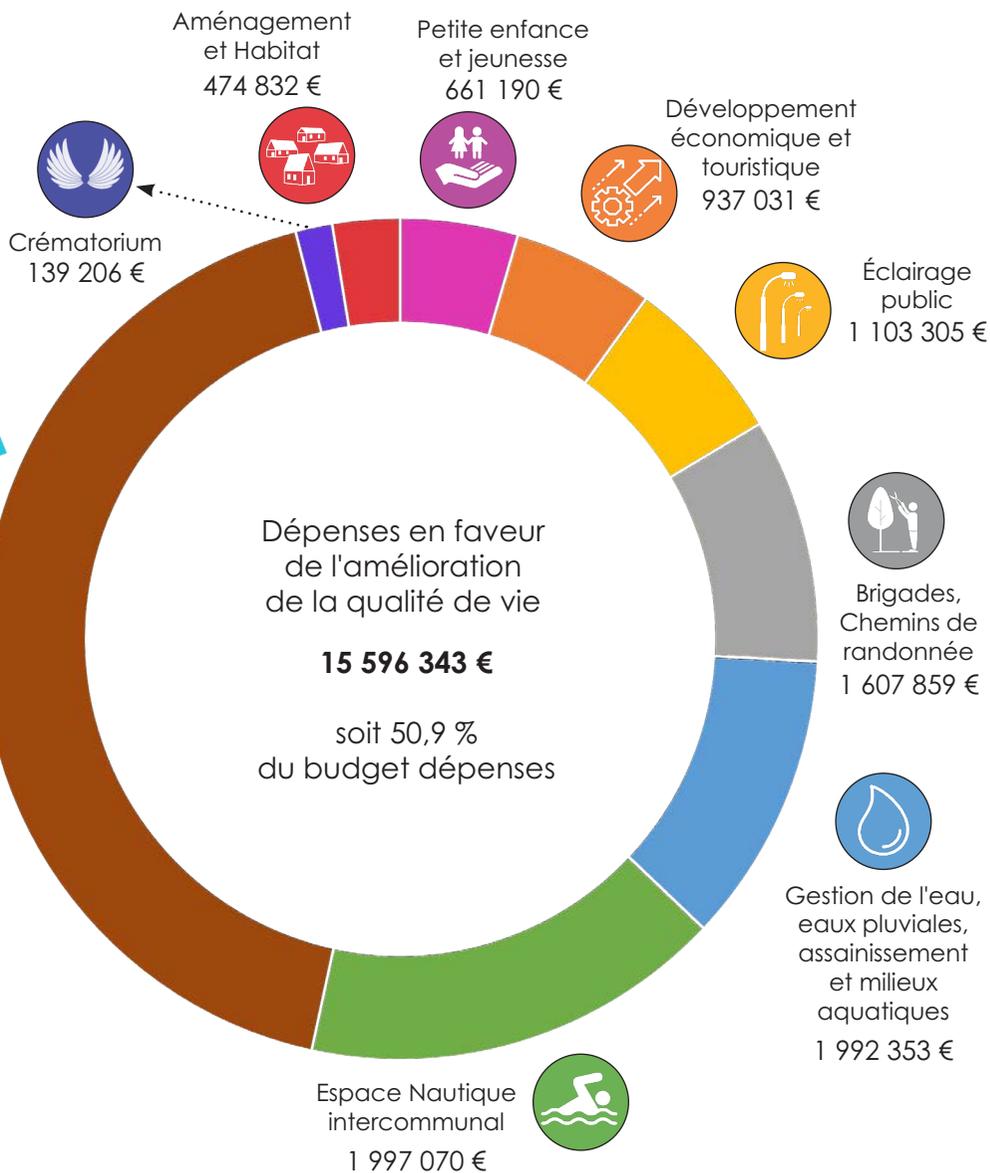
13 355 640 €

Soit 43,6%

Fonction support  
1 687 519 €  
Soit 5,5%

Détails

  
Gestion des déchets  
6 683 497 €



**34 684 423 €**  
de budget  
(fonctionnement et investissement).



**43,6 %**  
du budget reversé  
aux communes  
membres de la  
CA2C.

**4 M €**

d'investissements  
prévus.



(rénovation éclairage public, matériel espaces brigades, aides aux communes et entreprises, travaux crèches et zones d'activités, etc.).

# Le développement économique

Envoyé en préfecture le 26/10/2022

Reçu en préfecture le 26/10/2022

Publié le

SLOM

ID : 059-200030633-20221020-2022\_142-DE

Compétence incontournable de l'intercommunalité, le développement économique occupe une place centrale dans la politique de promotion du territoire. Au sein d'un bassin de vie d'environ 65 000 habitants, la CA2C compte un tissu économique dynamique et varié alliant une belle mixité de paysages agricoles et de zones urbanisées. Si 90 % des entreprises sur le territoire sont des TPE, la CA2C compte de grands groupes qui se développent et prospèrent : la Sicos (L'Oréal), SASA industrie, Nestlé-Buitoni, Duflot, Trémois, etc.

Les missions du service développement économique s'articulent autour de deux axes majeurs :

- La gestion du foncier et de l'immobilier à destination d'activités économiques (offrir aux entreprises et aux porteurs de projets des possibilités d'implantations - accompagner les projets *selon conditions* des entreprises sur le territoire - créer, aménager, entretenir et gérer les zones d'activités).

- L'accompagnement financier des entreprises locales dans leurs projets de développement, de création ou de reprise (soutenir le maintien ou la création de commerces de centre-ville - veiller à garder une offre commerciale et artisanale en zones rurales - encourager la construction, l'extension ou la réhabilitation de bâtiments d'activités).

Toutes ces missions ont pour objectifs finaux : le maintien et la création d'emplois, de services à la population et le développement de l'attractivité du territoire.

## Propriétés bâties à la CA2C à vocation d'activités économiques 2021 :

- Le pôle d'entreprises à Beauvois-en-Cis (voir page 27) dont l'intégralité des locaux est occupée par 7 entreprises (50 emplois) et un centre de formation professionnel (50 de stagiaires + 3/4 emplois).

- Le bâtiment relais de Bertry (4 cellules artisanales de 250m<sup>2</sup>) toutes occupées

- Le bâtiment d'activité situé à Walincourt-Selvigny (atelier 470 m<sup>2</sup> et bureaux 130 m<sup>2</sup>) occupé jusque 2030.

- Le site immobilier de Cattenières de 15 000 m<sup>2</sup> vacant depuis novembre 2019.

- Deux locaux commerciaux : l'un à Catillon-sur-Sambre (petit commerce de proximité - alimentation), l'autre situé à Ors (estaminet), sont loués.

## Activité immobilière 2021 :

- Accord de cession du bâtiment de stockage "ex-challenge" (1 700 m<sup>2</sup>) à Beauvois-en-Cambrésis.

- Renouvellement du bail du commerce de Catillon-sur-Sambre et de l'estaminet à Ors. Bail commercial jusque 2030 pour le bâtiment situé à Walincourt.

- Accord de cession du site de la Brasserie Historique du Cateau-Cambrésis

- Réalisation du Plan de Gestion Directeur de la pollution du site de Cattenières.

## En résumé



**41**  
projets  
subventionnés\*

\*(de 1 500 à  
15 000 €).



**6**  
Zones d'activité  
économique à gérer  
(entretien,  
maintenance des  
bâtiments, projet  
d'extension).



**256 438 €**  
de subventions  
octroyées au titre du  
développement des  
entreprises.



**157**  
entreprises  
rencontrées.

# Le développement économique

Envoyé en préfecture le 26/10/2022  
 Reçu en préfecture le 26/10/2022  
 Publié le  
 ID : 059-200030633-20221020-2022\_142-DE

La CA2C dispose de nombreux atouts d'attractivités pour les entreprises en recherche d'implantation dont notamment des terrains viabilisés, en zone d'activité économique, à des prix très attractifs.

Plusieurs fleurons de l'industrie y ont développé leurs activités dont notamment L'Oréal, Buitoni, Trémois, grâce à une main d'œuvre qualifiée et disponible.

Tout au long de l'année, la CA2C gère et entretient 6 zones d'activité économique : nettoyage, espaces verts, éclairage public, réseaux et voiries, défense incendie, promotion et cession de terrains.

Activités 2021 :

- Cession à la SCI navimi Caudry d'une piste moto école.
- Promesse de Bail emphytéotique "Eneo Solis" sur 3 Ha pour la réalisation d'un champ photovoltaïque à Le Cateau-Cis.

## Qu'est-ce qu'une zone d'activité économique (ZAE) ?

*Les zones d'activité économique sont des morceaux de territoire dédiés à l'activité économique des entreprises. Selon leur situation aux abords des villes, elles proposent des activités artisanales, tertiaires, industrielles et commerciales. En France, 10 % du territoire sont affectés à cet usage.*

Zone « des 4 vaux »  
Le Cateau-Cambrésis

Zone « Vallée d'Hérie »  
Caudry

Zone « Espace pour réussir »  
Bertry

Zone « Du Bout des 19 »  
Beauvois-en-Cambrésis

Zone « Le Cateau - Est »  
Le Cateau-Cambrésis

Zone « Pont à Capelle »  
Le Cateau-Cambrésis



Nouvelle zone en cours d'aménagement

Superficie totale	126 Ha	5 Ha	3,5 Ha	29 Ha	10 Ha
Espace consommé	120 Ha	4,7 Ha	3 Ha	25 Ha	7 Ha
Espace disponible	4,5 Ha	0,3 Ha	0 Ha	2 Ha	0 Ha
Taux d'occupation	95 %	95 %	100 %	85 %	100 %
Nombre d'emploi	950	60	110	250	200



L'habitat est un enjeu essentiel pour la CA2C. Un diagnostic très précis a révélé une démographie à dynamique positive mais nous constatons l'existence d'un parc immobilier ancien et vétuste avec plus de la moitié des logements construits avant 1949 (51 %). Le taux de vacance est élevé avec plus de 11 % de logements vacants sur le territoire intercommunal. Enfin il apparaît que 77 % des habitants du territoire peuvent prétendre à un Logement Locatif Social (LLS) alors que le parc social ne représente que seulement 7 % de l'ensemble des logements sur le territoire.

Partant de ce postulat, les élus ont voté à l'unanimité et adopté (en 2016) un Programme Local de l'Habitat (PLH) ayant des objectifs tout à la fois ambitieux et réalistes comme, et pour ne citer que quelques axes, l'amélioration du parc privé ancien, le repérage et le traitement de l'habitat indécent et le soutien à la rénovation et à la construction de Logements Locatifs Sociaux (LLS).

Ainsi, la communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis poursuit son engagement dans une politique volontariste pour l'amélioration de l'habitat à travers, et entre autres :

- l'aide à la construction de logements locatifs sociaux,
- le soutien du Programme d'Intérêt Général (PIG) intitulé « Habiter Mieux » et le dispositif « Fonds Air » visant à remplacer les chauffages à bois portés par le Pays du Cambrésis.

**La CA2C abonde le Programme d'Intérêt Général (PIG) de 300 € par dossier de rénovation énergétique et le dispositif « Fonds Air »,**

**à hauteur de 250 € par dossier agréé. En 2021, le PIG et le dispositif « Fonds Air » connaissent un véritable succès.**

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'objectif de production de logements locatifs sociaux de la Communauté d'Agglomération, le projet de l'écoquartier situé à Caudry est en cours d'élaboration. Cela représentera 140 logements (petits collectifs, logements individuels et béguinage) dont 113 logements PLUS / PLAI. Ce projet est réalisé dans le cadre d'une concession d'aménagement confiée à NordSEM en partenariat avec Partenord Habitat et Promocil.

Enfin, à travers son Programme Local de l'Habitat 2016/2022, la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis (CA2C), compétente en matière d'Habitat, entend continuer sa mobilisation dans la lutte contre l'habitat indigne et développer une nouvelle stratégie d'intervention en direction du parc privé en instaurant le dispositif du permis de louer.

Ce dispositif permettra de s'assurer que les logements mis en location répondent aux caractéristiques de décence, en demandant au propriétaire d'effectuer soit une déclaration, soit une demande d'autorisation préalable à la mise en location de son logement. La CA2C participe ainsi à l'amélioration des conditions d'habitabilité sur son territoire.

de blocages successoraux, administratifs et les logements vétustes, dégradés et non conformes.

## Programme Local de l'Habitat (PLH) :

Il contient de nombreuses actions dont notamment :

- L'amélioration du parc privé ancien avec le soutien du Programme d'Intérêt Général (PIG) « Habiter Mieux » Le dispositif Fonds Air sur la précarité énergétique des logements chez les propriétaires occupants.
- Le repérage et traitement de l'habitat indécent et la mise en place de la Taxe d'Habitation sur les Logements Vacants (THLV).
- La diffusion du guide de « la vacance des logements » pour les mesures

- L'abondement des Logements Locatifs Sociaux (LLS) pour la réhabilitation et l'opération nouvelle dans le cadre du logement conventionné.

- La mise en œuvre de la Conférence Intercommunale du Logement (CIL) pour satisfaire le droit à l'information pour tout demandeur de logement social et une gestion partagée de la demande entre partenaires pour avoir une même vision sur les demandes de logement et leur gestion.

## En résumé



**30 247**  
logements  
répertoriés sur le  
territoire de la CA2C  
(64 545 habitants).



**11,7 %**  
de logements  
vacants recensés.



**529**  
foyers de la CA2C  
ont bénéficié du  
dispositif  
"Habiter Mieux"  
depuis son  
lancement.



**1 164**  
logements à  
produire en 6 ans  
selon l'objectif du  
PLH.

# Le déploiement de la fibre numérique

Envoyé en préfecture le 26/10/2022

Reçu en préfecture le 26/10/2022

Publié le

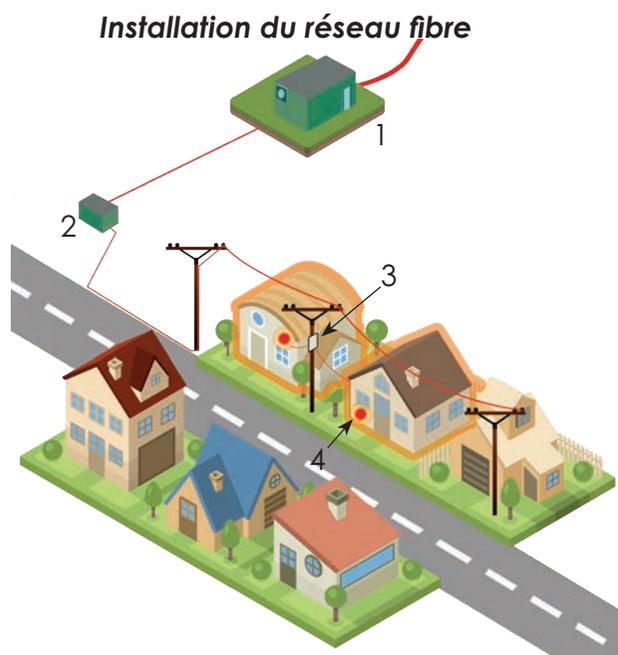
SLOM

ID : 059-200030633-20221020-2022\_142-DE

Le déploiement de la fibre sur le territoire s'est achevé au dernier trimestre 2021. Le calendrier établi par le syndicat "La fibre numérique 59/62" a été respecté dans sa très grande globalité (2017/2021). Pour rappel, cette structure porte le projet sur les départements du Nord et du Pas-de-Calais et contrôle la bonne marche du déploiement auprès du délégataire choisi : Axione.

Le service communication de la CA2C continue de traiter les problèmes et les cas dits "en souffrance". Il s'agit généralement de situations où l'infrastructure est défaillante comme l'absence de point de branchement optique (voir schéma ci-dessous), les adresses inexactes ou mal renseignées, etc. D'autres cas concernent des problèmes de "verticalité" (plusieurs logements dans un bâtiment), de complétude (absence de réseaux). Au 31 décembre, ce sont plus de 200 cas qui ont été résolus.

La fin du déploiement ouvre de nouvelles perspectives pour les communes du territoire. Le syndicat "La fibre numérique 59/62" propose une offre "centrale d'achat" portant sur la vidéoprotection, les services télécom pour les bâtiments publics, un pack "Mairie Connectée", les espaces publics connectés et des services pour la communauté éducative. Enfin, une réflexion va être menée dès 2022 pour préparer les communes à l'extinction du cuivre prévue à moyen terme.



Pour rappel, la technologie de la fibre optique permet à tous d'avoir un excellent débit et une bande passante plus stable que l'ADSL. Elle ouvre aussi des perspectives nouvelles et facilite le basculement de nouveaux usages comme la télémédecine, la domotique, la télésurveillance, etc.

## 1 NRO

Le nœud de raccordement optique (NRO) est l'élément stratégique du réseau car c'est l'équipement qui concentre toutes les lignes des abonnés. 5 NRO sont nécessaires pour desservir tous les foyers (environ 35 000).

## 2 SRO

Le Sous Répartiteur Optique (SRO) est un nœud intermédiaire entre le NRO et les habitations. C'est un point de flexibilité du réseau car il facilite les opérations de raccordement et la maintenance du réseau optique.

## 3 PBO

Le point de branchement optique (PBO) est rattaché au SRO et situé au plus près des logements. Le réseau s'arrête sur ces boîtiers. C'est à partir d'eux que le technicien travaille au raccordement final. Un PBO permet de raccorder 5 à 6 habitations.

## 4 PTO

Le Point de Terminaison Optique (PTO) est la partie finale du réseau de la Fibre. Ce petit boîtier est installé à l'intérieur de l'habitation. Il est doté d'une prise optique. Le client branchera sa future box dessus.

## En résumé



**46/46**  
communes  
fibrées au 31  
décembre 2021.



**15 755**  
prises sont  
actuellement  
activées sur le  
territoire.  
(35 120 de prévues à  
la fin du projet).



**1**  
feuille de route  
numérique à  
élaborer.



**1 053 600 €**  
coût de la participation  
de la CA2C pour le  
déploiement de la  
fibre.  
(sur la base de 30 €  
par prise)

# Les brigades



Envoyé en préfecture le 26/10/2022  
Reçu en préfecture le 26/10/2022  
Publié le  
ID : 059-200030633-20221020-2022\_142-DE

## En résumé

Issues de compétences optionnelles (en matière de protection et mise en valeur de l'environnement et en matière de politique du logement et du cadre de vie...), les brigades de l'intercommunalité sont d'une très grande utilité pour les communes membres. Elles viennent en renfort des équipes communales et complètent les services à la population et aux communes. Les brigades se déclinent en plusieurs corps de métiers :

- Les équipes des espaces verts ont pour mission de réaliser des travaux de taille, débroussaillage, d'élagage, de plantations diverses (arbustes, vivaces, arbres, fleurs), de créations de massifs et de pelouses, d'abattage et dessouchage et enfin de nettoyage, désherbage et bêchage. Ce service est équipé de tracteurs disposant d'un bras faucheur et d'un gyrobroyeur.

- La brigade du patrimoine réalise de petits travaux et vient appuyer les équipes municipales lors de la réalisation de chantiers. Cette équipe restaure aussi le patrimoine communal tels que les monuments aux morts ou encore les abords des cimetières.

- Le service peinture décline principalement son action dans le domaine du marquage routier (passages piétons, stop, etc.). Parfois, à la demande de communes, les agents de ce service remettent en peinture des bâtiments communaux.

Chaque jour, ces agents contribuent au cadre de vie du territoire.

### Espaces verts :



Interventions dans 46 communes :

- 30 km de taille et d'élagage.
- 316 passages du bras faucheur, du gyrobroyeur et débroussaillage.
- 8 000 m<sup>2</sup> d'entretien d'espaces verts sur les sites intercommunaux (sièges, maison forestière Wilfred Owen, bâtiment relais, zones d'activité, etc.).

### Patrimoine :



13 interventions dans les communes :

- 6 rafraîchissements (mairies, écoles, églises "intérieures", crèches, etc.).
- 7 chantiers divers (pose de pavés, maçonnerie, terrassement, accès PMR, clôtures cimetières, etc.).
- 22 interventions diverses sur les sites intercommunaux (nettoyage, pose clôture, petites réparations, etc.).

### Peinture :



9 interventions dans les communes (écoles, mairies, monuments aux morts, bâtiments communaux, etc.) 1 234 heures sur les chantiers.

8 tonnes de peinture blanche ont été utilisées pour sécuriser les rues du territoire.

Plusieurs centaines de passages piétons et de lignes "STOP" ont été rafraîchis.

2

sites



de services techniques (basés au Cateau-Cis et Caudry) sont nécessaires pour couvrir tout le territoire.

55

est le nombre total d'agents techniques (titulaires + contrats) au 31 décembre.



29

véhicules utilisés par les agents des services techniques.



1 607 859 € d'investissements dans les brigades (charges + matériels).



# Le service des actions scolaires

Envoyé en préfecture le 26/10/2022  
Reçu en préfecture le 26/10/2022  
Publié le  
ID : 059-200030633-20221020-2022\_142-DE

## En résumé

Depuis plus de 15 ans, le service des actions scolaires est, et reste une institution auprès des écoles primaires du territoire. Il a pour mission d'établir, de proposer et de coordonner un programme d'animations et de sorties culturelles pour les établissements scolaires (élémentaires et maternels) en accord avec les inspections académiques. L'intégralité de ces actions est prise en charge financièrement par la CA2C, permettant aux écoles avec peu de moyens de bénéficier d'un véritable appui pédagogique. Rien n'est imposé, chaque enseignant est libre d'y participer.

**Ce service et son programme sont une singularité et n'ont pas d'équivalent dans la région.** Ils émanent de la volonté des élus de favoriser l'accès de tous les élèves à la culture et au patrimoine en profitant des richesses de notre territoire. Une médiatrice gère ce service, elle construit et coordonne un programme, en intégrant de nombreux acteurs locaux qu'ils soient institutionnels (Musées) ou privés (apiculteur, intervenant scientifique).

**En raison de la situation sanitaire liée à la COVID et dans un souci d'équité, le service des actions en milieu scolaire a fait le choix de suspendre ses interventions pour l'année scolaire 2020/2021.** Seules la BSI (Bibliothèque Scolaire Intercommunale), les pistes d'éducation routière et l'exposition MAIF « Prudent contre les accidents » ont été proposées dans les écoles

Le bilan est le suivant : 39 établissements scolaires ont utilisé la Piste d'Éducation Routière, 30 écoles ont demandé et travaillé sur l'exposition MAIF « prudent contre les accidents » et plus de 23 900 ouvrages ont été livrés sur l'ensemble des 65 établissements sur les 5 périodes de l'année scolaire 2020/2021.



**339**  
classes,  
65 établissements  
soit 6 971 élèves.



**X**  
aucune sortie  
programmée à  
cause de la crise  
sanitaire.



**23 900 / an**  
livres sont livrés  
et circulent dans  
les 65 écoles de  
l'intercommunalité.



**90 000 €**  
de budget annuel\*  
est attribué au  
service culturel.  
\*(En période normale  
- Hors COVID - et  
à répartir sur une  
année scolaire).

### Volet prévention

- Prêt et installation de deux pistes cyclables pour les classes maternelles et élémentaires.
- Prêt et installation d'une exposition itinérante de l'association MAIF prévention « PRUDENT CONTRE LES ACCIDENTS ». (Sensibilisation aux accidents domestiques)

### Volet scientifique, art et découverte

- Sorties basées sur la nature et l'écologie : Apiculteur, pêche/nature...
- Sorties sur le thème de l'art au Musée départemental Henri Matisse au Cateau-cis ou celui de la dentelle à Caudry et la maison de la broderie à Villers-Outréaux.

### Volet lecture

La CA2C gère et possède une bibliothèque scolaire intercommunale. Les enseignants font leur réservation en tout début d'année. Chaque titre (en 30 exemplaires) est prêté pour 6 semaines à une classe. Cela évite de nombreuses photocopies en permettant aux élèves de travailler sur un livre original.

Les prêts sont étalés sur 5 périodes intercalées entre les différentes vacances scolaires.

# L'éclairage public

Envoyé en préfecture le 26/10/2022

Reçu en préfecture le 26/10/2022

Publié le

SLOM

ID : 059-200030633-20221020-2022\_142-DE

## En résumé

L'équipe s'articule autour de 4 agents titulaires qui effectuent quotidiennement des tournées de maintenance de (5h à 8h) dans les communes non équipées en LED. Pour les autres, l'entretien se fait sur demande ou lors d'un passage de contrôle en fin de tournée. Les agents de ce service ont pour missions de réaliser la maintenance des luminaires, du réseau et des armoires d'éclairage public ainsi que de moderniser le parc en développant l'éclairage en LED. Parfois, certaines communes sollicitent le service dans le cadre de travaux d'éclairage spécifique.

Depuis 2018, la CA2C (sous l'impulsion du Syndicat mixte du Pays du Cambrésis) a décidé de participer à l'appel à projets « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ». Concrètement, l'intercommunalité pilote un groupement de commandes qui s'inscrit dans une démarche ambitieuse de remplacement d'anciens luminaires par des modèles plus économes, les LED. Suite à l'appel à projets, sur les 46 communes, 23 ont vu leurs éclairages passer en LED (4 779 luminaires LED commandés, 4 499 ont été posés) et la pose continue jusqu'à la modernisation totale du parc.

Pour rappel, les communes de la CA2C ont voté il y a deux ans pour l'extinction de l'éclairage public de 23h à 5h du matin. Seules les communes de Caudry, Fontaine-au-Pire, Avesnes-les-Aubert, Bévillers, Boussières-en-Cis ont décidé de le maintenir.



**1,1 M €**  
est le coût de  
l'éclairage public  
en 2020  
(soit presque 3%  
du budget).



**11 000**  
points lumineux  
sont recensés sur  
les 46 communes  
de la CA2C.



**4 499**  
luminaires  
changés par des  
modèles en LED  
en 2020.



**255 000 €**  
d'économies  
estimées par an  
grâce au passage  
en LED.

### Les différentes étapes d'une pose d'un candélabre nouvelle génération LED.

1. Démontage du vieux mât.
2. Pose d'un nouveau candélabre.
3. Le luminaire est ensuite posé.
- 4 et 5. Raccordement électrique au réseau d'éclairage public.



# les ressources humaines



Envoyé en préfecture le 26/10/2022

Reçu en préfecture le 26/10/2022

Publié le

SLOM

ID : 059-200030633-20221020-2022\_142-DE

## En résumé

L'effectif de la CA2C est resté stable tout au long de l'année. À noter les départs (mutations) de quatre agents : 2 de la filière administrative, 1 de la filière technique et 1 de la filière culturelle et les arrivées de 2 agents de la filière administrative.

La part du contingent technique reste de très loin majoritaire puisqu'il représente 76 % de l'effectif total. Les agents administratifs représentent 23 % de l'effectif total et la filière sportive ne compte qu'un seul agent sur un total de 72 agents. Ce qui représente 68,56 ETP.

Les agents titulaires représentent 74 % du total de la masse salariale, les contractuels de droit public 25 % et ceux de droit privé seulement 1 %.

### Évolution des effectifs 2021 :

	1er semestre				2e semestre			
	Administratifs	Techniques	Sportif	Patrimoine	Administratifs	Techniques	Sportif	Patrimoine
<b>Titulaires</b>	14	32	1	0	15	34	1	0
<b>CDD</b>	2	22	0	0	1	21	0	0
<b>Total</b>	16	54	1	0	16	55	1	0

La part des dépenses du personnel impacte le budget de la CA2C à hauteur de 7.73 %. Ce taux assez faible s'explique en partie aux divers transferts de compétence (collecte de déchets, eau) et aux délégations de service public (espaces nautiques intercommunaux).

Tout au long de l'année, 14 agents administratifs et techniques ont suivi une formation. La totalité des formations représente 30 jours pour un montant de 14 145.56 €, 19 jours de formation ont été dispensés par le CNFPT et 11 jours par des organismes extérieurs.

Deux agents des services techniques ont fait valoir leur droit à la retraite au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

Deux agents administratifs ont quitté la CA2C (mutations).

**72**  
agents composent les effectifs de la CA2C soit 68,56 ETP.  
(23 % administratifs, 76% techniques et 1% sportif).



**14**  
agents ont suivi une formation



**7,73 %**  
est la part des dépenses du personnel (salaires +charges) dans le budget 2020 (la moyenne nationale est de 35 %).



**14 145,5 €**  
ont été dépensés dans la formation des agents de la CA2C.



# Les marchés publics

Envoyé en préfecture le 26/10/2022  
Reçu en préfecture le 26/10/2022  
Publié le   
ID : 059-200030633-20221020-2022\_142-DE

## En résumé

14 consultations, dont deux appels d'offres pour un montant global de 2,7 millions d'euros HT (contre 5,6 millions d'euros HT en 2020).

Cinq marchés publics de travaux ont été lancés pour un montant total d'un million et demi d'euros hors taxe, hormis celui concernant les travaux de peinture routière, ces marchés publics ont tous été attribués à des entreprises du Cambrésis.

Un million d'euros hors taxe de travaux ont été attribués à des entreprises du territoire.

Trois accords-cadres à bons de commande nécessaires au bon fonctionnement des services techniques ont été lancés. Ils portent sur les peintures routières, les panneaux touristiques et la fourniture de luminaire LED pour l'éclairage public pour un montant maximum sur quatre ans de 1,67 millions d'euros hors taxe.

Pour l'ensemble des quatorze consultations passées en 2021, soixante-six sociétés ont soumissionné contre trente-six en 2020, 11 % étaient du territoire.

Sur les vingt candidats déclarés attributaires, 38 % étaient directement issus du territoire de la Communauté d'Agglomération et 48 % des titulaires sont issus du Cambrésis.



**2 700 000 €**  
est la somme investie par la Ca2C à travers quatorze consultations en 2020.



**66**  
entreprises ont répondu aux différentes consultations.



**48 %**  
des entreprises sélectionnées sont issues du Cambrésis dont 38 % du territoire.



**1 M €**  
a été reversé aux entreprises du territoire de la CA2C pour 2021.

### Qu'est ce qu'un groupement de commande ?

Un groupement de commande peut être constitué entre des acheteurs afin de passer conjointement un ou plusieurs marchés publics. L'intérêt principal pour les acheteurs repose sur le lancement d'une consultation unique pour répondre aux besoins de plusieurs acheteurs en matière de travaux, de fournitures ou de services. Un groupement de commandes peut être constitué soit de façon temporaire, pour répondre

à un besoin commun ponctuel, soit de manière permanente en vue de répondre à des besoins récurrents. Le groupement de commandes est nécessairement constitué par une convention constitutive fixant l'objet du groupement de commande, sa durée, la désignation et le rôle des membres.

### Les marchés publics au service de la relance économique des entreprises

Afin d'aider les entreprises à rebondir face à la crise sanitaire, les seuils en dessous desquels les marchés publics peuvent être conclus sans publicité ni mise en concurrence préalables a été réévalué de 25 000 € HT à 40 000 € HT. Du 24 décembre 2018 jusqu'au 24 décembre 2021, ce seuil est augmenté à 100 000 € HT pour l'ensemble des achats innovants.

# Les espaces nautiques

Envoyé en préfecture le 26/10/2022

Reçu en préfecture le 26/10/2022

Publié le

SLOM

ID : 059-200030633-20221020-2022\_142-DE

## En résumé

La CA2C est dotée de deux espaces nautiques situés sur les communes du Cateau-Cambrésis et Caudry. La société S-PASS gère ces deux équipements.

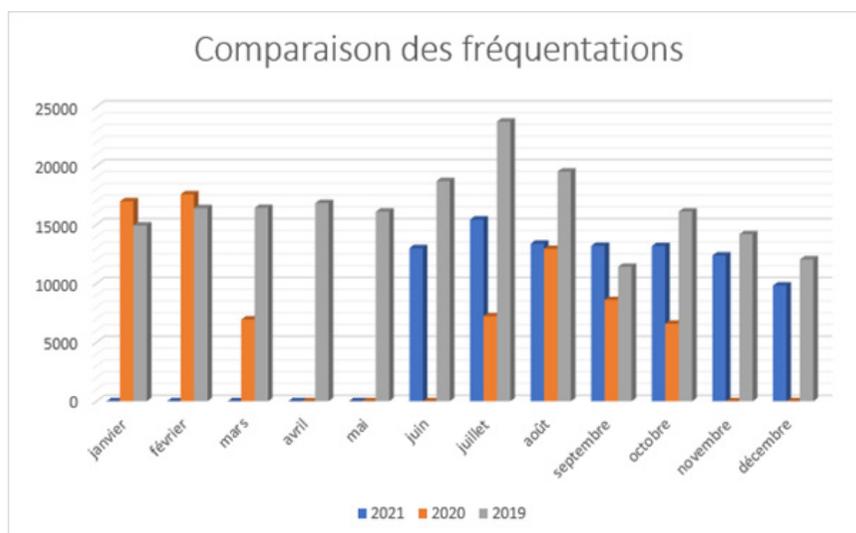
Pour rappel, en plus d'une zone aquatique, les espaces nautiques disposent : d'un centre de remise en forme comportant de nombreuses machines de renforcement musculaire, d'un espace "bien-être" proposant un jacuzzi, un hammam, deux saunas extérieurs et un parcours Kneipp. S-PASS propose tout un panel d'activités et d'animations sur l'année : aquagym, cardio-training, pilates, biking, fitness, bébés nageurs, aquabike, etc.

L'année 2021 a été fortement marquée par la crise sanitaire à l'instar de l'année 2020. Les deux établissements nautiques situés au Cateau-Cambrésis et à Caudry ont subi les limitations d'accès dues au pass sanitaire.

Malgré un contexte particulier, l'exploitant et les usagers sont restés fidèles et engagés. La fréquentation des scolaires est constante par rapport à l'année 2020.

Malgré la crise sanitaire, le délégataire a compté 90 417 entrées sur l'ensemble des deux établissements nautiques intercommunaux – contre 78 046 l'année précédente. L'année 2021 se termine mal pour l'établissement nautique de Caudry qui a subi une inondation provoquant la fermeture du site jusqu'à nouvel ordre.

Rappel : pour des raisons réglementaires, les bassins doivent être vidangés un fois par an ce qui entraîne une fermeture annuelle de 5 jours environ.



**90 417**  
entrées sur  
l'ensemble des  
deux espaces  
nautiques en 2021.



**411**  
entrées par jour  
d'ouverture  
**187**  
jours d'ouverture.



**3 370**  
élèves de  
primaires ont  
bénéficié de  
cours de natation  
financés par la  
CA2C.



**200 €**  
par élève est le  
coût moyen de  
l'apprentissage à  
la natation pour la  
CA2C.

# Crématorium

Envoyé en préfecture le 26/10/2022

Reçu en préfecture le 26/10/2022

Publié le

SLOM

ID : 059-200030633-20221020-2022\_142-DE

## En résumé

Situé à Caudry, le Crématorium du Caudrésis et du Catésis (3C) est le seul équipement de crémation dans l'arrondissement du Cambrésis (116 communes). Il propose (depuis 2014) ses services à toutes les familles quelle que soit la confession et dans le respect des choix du défunt et de ses proches. C'est un équipement complet permettant aux agents d'accueillir les familles endeuillées dans des conditions dignes et intimes.

L'équipe est composée de : Stéphanie Denhez - *directrice*, Vanessa Locufier - *maîtresse de cérémonie*, de Didier Bué et Anthony Léger - *techniciens de crémation*. Cette année, il y a eu 1 077 crémations. À cause des restrictions sanitaires, plusieurs cérémonies ont été organisées sur le format de vidéo en direct.

Sur l'ensemble des crémations 59 % des personnes sont des hommes et 41 % sont des femmes. La moyenne d'âge est de 72 ans. Le taux de satisfaction de l'établissement reste constant avec 98 % d'avis favorable (un questionnaire de satisfaction est systématiquement proposé aux familles).

Le crématorium dispose de deux salons funéraires (Lilas et Muguet) qui ont fait l'objet d'une soixantaine de locations cette année. Un projet de climatisation des salons sera lancé en 2022.

Le crématorium va également se doter d'un nouveau four permettant la récupération des énergies fatales : les calories générées lors des crémations sont récupérées afin d'alimenter le système de chauffage du bâtiment.



**1 077**  
crémations  
ont été  
comptabilisées  
en 2021.



**63**  
dispersions  
dans les jardins  
du souvenir.



**50**  
entreprises de  
pompes funèbres  
travaillent en  
partenariat avec  
le crématorium.



**57 %**  
des Français  
(de plus de 60  
ans) pensent  
privilégier la  
crémation à  
l'inhumation  
(Ipsos 2013).



L'équipement est sur un seul niveau (facilitant l'accessibilité) et comprend :

- un hall d'accueil
- une grande salle de cérémonie de 120 places assises et disposant d'un matériel hi-fi et vidéo

permettant la personnalisation des cérémonies

- deux salles « de convivialité »
- une salle « de recueillement »
- un jardin du souvenir
- un vaste parking
- deux salons funéraires (voir photo ci-dessus)
- un four acceptant les cercueils à grand gabarit.



En 2021, le jardin du souvenir a évolué avec l'installation d'un pupitre afin de faire les cérémonies de dispersion en extérieur.

Deux puits de dispersion ont été "condamnés" car ils arrivaient à leurs capacités maximums. Un nouveau puits plus profond a été installé.

# La gestion des déchets



Envoyé en préfecture le 26/10/2022

Reçu en préfecture le 26/10/2022

Publié le

**SLOW**

ID : 059-200030633-20221020-2022\_142-DE

## En résumé

À ce jour, le SIAVED n'a pas communiqué les données concernant le territoire de la CA2C

# La petite enfance

Envoyé en préfecture le 26/10/2022  
Reçu en préfecture le 26/10/2022  
Publié le  
ID : 059-200030633-20221020-2022\_142-DE

## En résumé

La petite enfance est une compétence issue de la fusion entre la communauté du pays de Matisse et celle du Caudrésis en 2010. Cet item très important pour le territoire est soutenu activement et principalement par la caisse d'allocation familiale (CAF) et la mutualité sociale agricole (MSA).

La CA2C compte trois multi-accueils (Avesnes-les-Aubert, Caudry et Le Cateau-Cambrésis), une micro-crèche (Walincourt-Selvigny), une halte-garderie itinérante (Beauvois-en-Cis, Bertry et Ligny-en-Cambrésis). Ces structures sont gérées par des associations : la maison enchantée pour les crèches d'Avesnes-les-Aubert, Caudry et la halte-garderie itinérante, les enfants du Pays de Matisse pour celle du Cateau-Cambrésis et familles rurales pour la micro-crèche de Walincourt-Selvigny. Un réseau de cinq relais d'assistantes maternelles complète l'offre et permet un maillage complet du territoire comme : 64 assistant(e)s maternel(le)s sur le secteur de Villers-Outréaux (voir carte ci-dessous).

En 2021, la démarche de la Convention Territoriale Globale (CTG) qui remplacera fin décembre le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) a été menée avec l'approche des équipements du territoire et de ses partenaires. Avec sa mise en place, nous construisons ensemble une politique petite enfance de la CA2C selon les axes : Petite Enfance, Parentalité, Jeunesse et Logement non-décent.

L'objectif étant d'élaborer le projet social du territoire et d'organiser concrètement l'offre globale de service de la Caf de manière structurée et priorisée. Elle favorise ainsi le développement et l'adaptation des équipements et services aux familles, l'accès aux droits et l'optimisation des interventions des différents acteurs.



- RPE Villers-Outréaux - 64 Assistantes Maternelles**
- RPE Caudry - 87 Assistantes Maternelles**
- RPE Beauvois-en-Cis - 103 Assistantes Maternelles**
- RPE Avesnes-les-Aubert - 81 Assistantes Maternelles**
- RPE Le Cateau-Cis - 156 Assistantes Maternelles**

- Multi-accueil.
- Micro-crèche.
- Halte-garderie itinérante.

3

établissements d'accueil des jeunes enfants, 1 micro-crèche et 1 halte garderie itinérante opérationnels sur le territoire.



5

secteurs - relais d'assistantes maternelles - identifiés.



491

assistant(e)s maternel(le)s dénombré(e)s en 2021.



329 897 €

de participation financière de la CA2C pour le fonctionnement des multi-accueils.



# Les chemins de randonnée

Envoyé en préfecture le 26/10/2022  
 Reçu en préfecture le 26/10/2022  
 Publié le  
 ID : 059-200030633-20221020-2022\_142-DE

## En résumé

Le territoire de la CA2C compte 17 chemins de randonnée dont 16 sont classés au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). Maillant la quasi-totalité du territoire pour un total de 147 Km (voir carte ci-contre), ils sont régulièrement entretenus et rénovés par une équipe de 2 agents.



- Liste des chemins :
- 1 - Des marliches au Moulin Brunet
  - 2 - Autour de Reumont
  - 3 - Autour de Saint-Souplet
  - 4 - Sentier du ruisseau de Gourgouche
  - 5 - Sentier de Bois l'évêque
  - 6 - Sentier bocager de Pommereuil
  - 7 - Autour de Quiévy
  - 8 - Autour de Walincourt-Selvigny
  - 9 - Circuit des deux tours
  - 10 - Circuit d'Audencourt
  - 11 - Circuit du Tronquoy
  - 12 - Circuit du canal de la Sambre à l'Oise
  - 13 - Circuit du moulin neuf
  - 14 - Circuit Matisse, sa ville et ses trésors
  - 15 - Circuit nature des 3 textiles au "Fil des Riots"
  - 16 - Circuit l'arbre de la femme
  - 17 - Circuit sur les pas de Wilfred Owen



**17**  
chemins de randonnée.



**147 KM**  
de sentiers sur le territoire.



**70**  
arbres et arbustes ont été plantés.

### Panneaux touristiques :

Le projet de panneaux touristiques à chaque départ de circuits touristiques est en cours de finalisation.

Celui-ci a évolué et après de nombreuses mises à jour (changement de certains tracés, nouveaux lieux remarquables, refonte graphique, etc.), les 15 maquettes ont été envoyées chez le prestataire chargé de fabriquer les panneaux.

L'installation est prévue pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2022.

\* PDIPR : Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée. Il s'agit de favoriser la découverte des sites naturels et des paysages ruraux par la pratique de la randonnée, en garantissant la continuité des itinéraires de randonnée (circulaire de 1988), tout en assurant la conservation du patrimoine que constitue les chemins ruraux.



**60 M<sup>3</sup>**  
de dépôts sauvages ont été constatés et évacués en déchèterie par les agents techniques de la CA2C.

# Le tourisme

Depuis 2016, la CA2C a confié la compétence "Tourisme" à l'Office de Tourisme du Cambrésis. Cette décision fait suite à une étude dont elle était le commanditaire et lui a permis d'être pionnière sur l'installation d'un « Office de Tourisme Intercommunautaire » aux côtés des EPCI voisins sur l'arrondissement du Cambrésis. Cette fusion des trois Offices de Tourisme a été mise en exergue par les mutations importantes de l'économie et du secteur touristique : baisse des longs séjours au profit de courts séjours plus nombreux et de proximité, délaissement des activités de masses pour revenir à des valeurs essentielles types bien-être, nature, culture..., développement des technologies digitales et de nouveaux « géants » du tourisme : AirBnb, Booking...

Les lois MAPTAM et NOTRe ont favorisé une nouvelle organisation des territoires si bien qu'en 2021 les trois Intercommunalités de l'Arrondissement de Cambrai ont fait le choix de fusionner les deux associations : Office de Tourisme du Cambrésis et Cambrésis Développement Economique. Cette fusion va permettre l'émergence d'une Agence d'Attractivité : une structure qui appuiera le marketing de son territoire en intervenant à la fois dans l'attractivité productive et dans l'attractivité touristique.

Concernant l'activité 2021, on constate une reprise de l'activité : plus de visites et plus de nuitées qu'en 2020. Néanmoins, la mise en place du pass sanitaire à partir d'août, soit en pleine saison estivale, a causé l'annulation d'événements et la limitation drastique des jauges de visites. L'effet de relance n'a pas eu lieu. Le personnel de l'OT Cambrésis a continué d'accompagner étroitement les professionnels du tourisme ainsi que sa clientèle grâce à des mesures exceptionnelles et du phoning régulier.

L'Office de Tourisme du Cambrésis a débuté la réalisation de son SADI (Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information) permettant une réflexion autour de l'accueil dans les murs et hors les murs de l'office, à l'échelle de son territoire, sa destination. La priorité étant de replacer le client au cœur des projets (prise en compte du parcours client, de ses attentes et de ses usages).

Les projets ont pu reprendre et de nouveaux sont venus agrémenter l'offre touristique du Cambrésis avec notamment l'intégration du label « Café Rando » accompagné par le Département du Nord. L'OT Cambrésis se positionne comme auditeur des candidats au label pour offrir à la clientèle rando un accueil chaleureux dans des cafés reconnus.

## Les actions développées en 2021 :

- Reprise du projet « Du Fil à Retordre / La Route Textile » avec une programmation lors des Journées Européennes du Patrimoine (2 spectacles programmés sur 5 reprises).
- Labellisation de 3 Cafés Randos dont 1 sur le territoire de la CA2C : Chez Françoise à Troisvilles.
- Suivi du Contrat de rayonnement Touristique.
- Suivi des études et projets des groupes de travail « Promotion » & « Patrimoine », intégration au groupe thématique « Stevenson ».
- Présence au salon Nautic Virtual du 12 au 14 mars pour promouvoir l'Axe Sambre.

- Définition du devenir du bâtiment 216 et de la Maison Forestière Wilfred Owen en lien avec Laurence Ribes, VP Tourisme CA2C (Micro-cluster Matisse).
- Organisation de visites guidées dans les communes mouillées par la Sambre dans le cadre de sa réouverture juillet 2021 (#FierdeNosVillages).
- Poursuite du programme des expositions au BIT du Cateau avec l'accueil d'artistes locaux.
- Maintenances des géocaches sur l'intégralité des parcours proposés.
- Phoning et veille auprès des socioprofessionnels du tourisme de l'arrondissement.
- Gestion de la taxe de séjour et des problématiques inhérentes.

Envoyé en préfecture le 26/10/2022

Reçu en préfecture le 26/10/2022

Publié le

ID : 059-200030633-20221020-2022\_142-DE

## En résumé



**72 722**  
entrées cumulées  
sur les différents  
sites touristiques  
du territoire.



**20 611**  
nuitées comptées  
dans l'hôtellerie  
(hôtels, gîtes,  
chambres d'hôtes,  
etc.).



**113 712 €**  
d'attribution  
de subventions  
versée par la  
CA2C à l'office  
de Tourisme du  
Cambrésis.



**5**  
sites touristiques  
majeurs sur le  
territoire.

# Adhésions aux organismes

## En résumé

La CA2C reverse à chaque exercice budgétaire une part importante de ses recettes aux communes (un peu plus de 13,6 Millions d'€ soit environ 43,6 % de son budget, voir page 9). Elle participe également à travers des cotisations (parfois obligatoires) aux fonctionnements d'organismes relevant d'une utilité publique en balayant les secteurs de l'emploi, de l'environnement, etc. La CA2C est une partenaire et contributrice très importante pour les organismes suivants :

Organisme	Thème	Financement
SIAVED	Gestion des déchets	6 683 497,00 €
Pays du Cambrésis	Ingénierie locale	248 340,00 €
SMABE	Entretien des cours d'eau non domaniaux	337 292,00 €
Cambrésis Emploi	Emploi	126 837,00 €
Mission locale	Insertion professionnelle et sociale des jeunes âgés de 16 à 25 ans	98 493,00 €
Syndicat mixte bassin de la Selle	Gestion des milieux aquatiques	97 255,00 €
Cambrésis Développement Economique	Promotion économique territoire du cambrésis	17 151,00 €
Initiative Cambrésis	Aide à la création d'activités économiques individuelles	39 600,00 €
Syndicat mixte Escaut et affluents	Entretien des cours d'eau non domaniaux	20 558,00 €
SMAECEA	Entretien des cours d'eau non domaniaux	16 543,00 €
Pôle Métropolitain	Regroupement d'établissements publics	19 370,00 €
Noréade SIDEN-SIAN	Gestion et distribution de l'eau potable	1 201 063,00 €
Agence Ingénierie Départemental du Nord	Ingénierie départementale	6 457,00 €
Syndicat mixte du PNR Avesnois	Syndicat du parc naturel régional	6 547,00 €
Voies navigables (réouverture de canal de la Sambre)	Promotion et soutien du canal de la Sambre	47 166,00 €
		<b>8 966 169,00 €</b>



**9 680 540 €**  
 de cotisations  
 et subventions  
 versées aux  
 différents  
 organismes et  
 structures locales.



**31,6 %**  
 du budget est  
 consacré aux  
 cotisations et  
 subventions.

Il est à noter que l'intercommunalité a versé 160 815 € de fonds de concours à ses communes membres dans le cadre de projets structurants. Elle a abondé aussi à hauteur de 216 000 € en faveur des logements sociaux.

### Subventions :

Chaque année, la CA2C verse des subventions à des structures locales rendant des services sur le territoire (voir tableau ci-contre). Ces dotations sont revues à la hausse ou à la baisse annuellement selon des critères d'objectifs définis entre les structures et l'intercommunalité.

**En 2021, la CA2C a débloqué la somme de 800 000 € pour la réalisation du contournement ouest de Caudry.**

Structures	Financement
Office de tourisme	113 712,00 €
Centre social l'escale	20 032,00 €
CDZE	2 400,00 €
Familles rurales - Walincourt	71 350,00 €
SDA	48 680,00 €
CLIC	13 200,00 €
Association "Seine Nord Europe"	1 000,00 €
BLC	3 000,00 €
Les amis de Beffroi vision	3 000,00 €
La maison enchantée	226 584,00 €
Ribambelle	54 996,00 €
Les enfants du Pays de Matisse	156 417,00 €
	<b>714 371,00 €</b>



**282 081 €**  
 versés en soutien  
 aux organismes  
 œuvrant pour  
 l'emploi et  
 l'économie.

# PÔLE D'ENTREPRISES

# CA2C

Envoyé en préfecture le 26/10/2022

Reçu en préfecture le 26/10/2022

Publié le

**SLOM**

ID : 059-200030633-20221020-2022\_142-DE

## En résumé

\* services rendus sous la forme d'une redevance forfaitaire mensuelle.

La communauté d'agglomération du Caudrésis-Catésis partage son bâtiment avec plusieurs petites entreprises. Pour rappel, lors de l'acquisition de l'ancienne ruche d'entreprises en 2018, les élus ont voulu, d'une part garder les entreprises déjà résidentes et d'autre part en accueillir de nouvelles afin d'utiliser tous les espaces de travail disponibles.

La CA2C propose les mêmes services\* que le propriétaire précédent (la région des Hauts-de-France) à savoir : accueil des visiteurs, affranchissement du courrier à prix coutant (temps passé par le secrétariat inclus), réception, distribution et envoi du courrier postal (hors colis), réception des colis et livraison en cas d'absence sur autorisation écrite, accès au bâtiment sécurisé 7j/7, accès au parking privé sécurisé, entretien et accès aux espaces collectifs.

**Au 31 décembre 2021, le pôle d'entreprises est occupé en totalité, soit 1 340 m<sup>2</sup> de locaux d'activités répartis en 4 ateliers techniques de 140 m<sup>2</sup>, 4 locaux techniques de 60 m<sup>2</sup> et 24 bureaux de 15 à 30 m<sup>2</sup>.** Les services de la CA2C occupent au 01/01/2021, 13 bureaux soit plus de la moitié des bureaux.

Le centre de formation AIDEQ occupe, pour sa part, 5 bureaux.

À noter qu'un bureau est mis à disposition d'un conseiller aux collectivités de la Trésorerie Publique.

L'équilibre financier du bâtiment est toujours assuré par les loyers perçus.

### Zoom sur les entreprises :

Les sociétés résidentes évoluent dans divers secteurs d'activités (voir ci-dessous avec leurs spécialités).

- Printy Colors : vente par correspondance d'articles de bureautiques (20 salariés)
- Telliez Eurl : dépositaire de presse quotidienne régionale : Voix du nord (15 salariés - passage sur le site).
- Telima Network : déploiement de la fibre (5 salariés sur site).
- Babidol : vente sur internet d'équipements et d'articles pour bébés et parents (1 emploi).
- Fiduciaire du Héron : expertise comptable (3 salariés sur site).
- ASCI : gardiennage et sécurité (5 salariés sur site).
- Quali distrib : spécialiste de la distribution automatique (1 emploi).

Association :

- AIDEQ : association d'insertion pour le développement de l'emploi et la qualification.

**7**  
entreprises  
résidentes pour 50  
emplois à temps  
plein  
et  
1 association  
gérant une 50<sup>e</sup>  
de  
stagiaires (AIDEQ).



**67 000 €**  
le montant en  
loyer perçu cette  
année.



**1 547 M<sup>2</sup>**  
utilisés par les  
entreprises  
(ateliers, bureaux  
et parties  
communes).



**15 000**  
véhicules par jour  
passent devant le  
pôle d'entreprises.

Envoyé en préfecture le 26/10/2022

Reçu en préfecture le 26/10/2022

Publié le

**SLO**

ID : 059-200030633-20221020-2022\_142-DE

